

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADEMIE INTERNATIONALE DU FIQH ISLAMIQUE | PUBLIÉ EN ARABE, ANGLAIS ET FRANÇAIS | Dhu al-Qida 1446 - Mai 2025

## Le Qatar accueille la 26ème session du Conseil de l'Académie



Sous le haut patronage de Son Excellence Cheikh Mohammed bin Abdulrahman Al Thani, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'État du Qatar, la 26ème session du Conseil de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, relevant de l'Organisation de la Coopération Islamique, s'est ouverte le dimanche 6 Dhul Qi'da 1446, correspondant au 4 mai 2025, à Doha, au Qatar.

La session a débuté par la récitation de versets du Noble Coran, suivie d'un discours de bienvenue prononcé par Son Excellence M. Ghanem bin Shaheen Al Ghanim, ministre des Awqaf et des Affaires islamiques, qui a chaleureusement accueilli les érudits et experts venus du monde musulman. Il a souligné l'importance de cette rencontre scientifique mondiale, réaffirmant que le droit islamique recèle des réponses adéquates aux grandes préoccupations de l'humanité contemporaine. Cette session illustre également le rôle éminent que joue l'Académie dans les domaines du fiqh et les questions actuelles, en tant que plateforme savante de référence pour le monde islamique, œuvrant à l'unification des visions, des rangs et de la voix de la Oummah.

Dans son intervention, Son Excellence M. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire général de

l'Organisation de la Coopération Islamique, a mis en avant le rôle déterminant de l'Académie dans l'établissement d'un ijtihad collectif et d'un engagement jurisprudentiel concerté face aux défis auxquels la communauté musulmane est confrontée. Il a salué les efforts louables déployés par l'État du Qatar pour promouvoir l'action islamique commune, sous la conduite éclairée de Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Émir de l'État du Qatar, et de son gouvernement.

De son côté, Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, conseiller auprès de la Cour royale d'Arabie saoudite, membre du Conseil des grands oulémas, imam-khatib de la Mosquée Sacrée (Al-Masjid Al-Harâm) et président de l'Académie, a souligné la pertinence des thèmes abordés au cours de cette session, des questions d'une importance capitale qui appellent à un ijtihad collectif rigoureux. Il a exprimé sa profonde gratitude à Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani pour l'accueil généreux de cette session, ainsi qu'à Son Excellence Cheikh Mohammed bin Abdulrahman Al Thani pour son parrainage distingué. Il a également adressé ses sincères remerciements au Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, et à Son Altesse Royale le prince héritier Mohammed

bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, Premier ministre du Royaume d'Arabie saoudite, pour leur soutien indéfectible à l'Académie.

Pour sa part, Son Excellence le Professeur Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a mis en lumière la pertinence des thématiques abordées, tant par leur ancrage dans la réalité contemporaine que par leur impact direct sur la vie individuelle et collective. Il a précisé que cette session représente le plus grand rassemblement de l'histoire de l'Académie, tant par le nombre de documents de recherche reçus (187) que par la participation remarquable de femmes savantes. Il a exprimé ses vifs remerciements aux autorités qatariennes pour leur hospitalité généreuse et au ministre des Awqaf pour l'excellente organisation de cette session.

Durant cinq jours, plus de 230 savants et experts issus de plus de soixante pays ont pris part aux délibérations, examinant les travaux de recherche présentés. Ces échanges ont abouti à des résolutions et recommandations destinées à orienter les décideurs, les responsables politiques et les intellectuels du monde musulman.

Ces résultats viennent renforcer la dynamique d'un ijtihad collectif institutionnalisé, fondé sur une méthodologie rigoureuse, alliant fidélité aux sources authentiques et esprit de

## Discours inaugural de Son Excellence M. Ghanem bin Shaheen Al Ghanim Ministre des Awqaf et des Affaires islamiques



Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur notre Prophète Mohammed, sur sa noble famille et sur ses vertueux compagnons.

Votre Excellence M. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'OCI,

Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Conseiller auprès de la Cour royale saoudienne et Président de l'Académie internationale du Fiqh islamique, Son Excellence Professeur Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie,

Excellences, honorables invités,

Assalamou alaykoum wa rahmatou Allah wa barakatouh,

C'est pour moi un immense plaisir, empreint de gratitude et d'estime, de vous souhaiter la bienvenue à la 26e session du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, qu'à l'honneur d'accueillir l'État du Qatar, sous le haut patronage de Son Excellence Cheikh Mohammed bin Abdulrahman Al Thani, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères.

Chers invités,

Les sciences de la Charia offrent des réponses exhaustives à l'ensemble des problématiques humaines sur cette terre. C'est ce noble objectif qui vous réunit aujourd'hui : débattre, échanger et approfondir les enjeux contemporains, afin de formuler des positions jurisprudentielles claires, équilibrées et apaisantes, en phase avec les attentes des communautés musulmanes à travers le

monde.

Ces discussions se tiennent dans un cadre référentiel fondé sur la Charia, incarnant l'esprit de modération qui caractérise notre Oumma, comme en témoigne ce verset sublime du Coran :

« Ainsi avons-Nous fait de vous une communauté juste (modérée), afin que vous soyez témoins auprès des gens, comme le Messager sera témoin auprès de vous. »

[Sourate Al-Baqara, verset 143].

Honorables savants,

Votre éminente Académie, vouée à la promotion des lois divines et à la préservation des valeurs de l'islam, se doit d'être une voix forte et respectée, portée par l'ensemble des institutions scientifiques et religieuses du monde musulman. Car les défis auxquels la Oumma est confrontée sont nombreux et graves : effritement des structures familiales, influences néfastes sur la jeunesse, déclin des vertus, relativisation des valeurs morales, et propagation de fléaux tels que l'athéisme, l'homosexualité et autres formes de déviance. Ces périls doivent être abordés dans l'esprit du conseil sincère envers Allah, Son Livre, Son Messager, les dirigeants des musulmans, ainsi que l'ensemble de la communauté. Une lourde mais noble responsabilité vous incombe, vous qui êtes les héritiers du savoir, experts de la jurisprudence coranique et prophétique. Et nul doute, avec l'aide d'Allah, que vous êtes pleinement capables d'y faire face.

Je suis convaincu que les thématiques examinées au cours de cette session

bénéficieront, si Allah le veut, de l'attention approfondie et du traitement rigoureux qu'elles méritent. Je suis tout aussi certain que vous enrichirez, par vos contributions, le corpus de la jurisprudence islamique contemporaine. Vos efforts louables produiront, in sha Allah, un héritage précieux dont la Oumma pourra s'enorgueillir pour les générations à venir.

Honorables érudits,

La mission noble de votre Académie dans les domaines du fiqh et des questions contemporaines l'a rendue la principale la principale référence jurisprudentielle du monde musulman. Elle œuvre à l'unification des points de vues vues, à la consolidation de l'unité de la Oumma, et à la promotion de la solidarité entre ses membres.

Les recherches présentées par les éminents savants et experts lors de cette session portent sur des enjeux d'intérêt général et individuel, profondément ancrés dans les réalités vécues. Leur diversité contribue à enrichir les débats, accroissant ainsi l'impact positif de cette session au service de l'islam et des musulmans. En conclusion, je vous renouvelle mes plus sincères souhaits de bienvenue à Doha, la cité du bien, en exprimant notre joie de vous accueillir et notre fierté de vous recevoir.

Je prie Allah, le Très-Haut, de bénir vos efforts, de guider vos pas, et de couronner cette session de succès et de fruits bénis.

Bienvenue à Doha, ville du bien.

Qu'Allah vous protège et vous préserve tous. Wa assalam alaykoum wa rahmatou Allah wa barakatouh.

# Discours de Son Excellence M. Hissein Brahim Taha Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération islamique

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur notre maître Mohammed, sur sa noble famille et ses valeureux compagnons. Votre Excellence M. Ghanem bin Shaheen Al Ghanem, ministre des Awqaf et des Affaires islamiques de l'État du Qatar, Votre Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, conseiller auprès de la Cour royale saoudienne et président de l'Académie internationale du Fiqh islamique,

Votre Excellence Professeur Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie,

Excellences, éminents érudits, honorables invités,

Assalamou alaykoum wa rahmatou Allah wa barakatouh,

En ce jour béni, nous nous réunissons sur la terre de notre pays frère, le Qatar, porteurs d'un noble message à l'occasion de l'ouverture de la 26e session du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique. Cette session s'inscrit dans un contexte international marqué par l'intensification des crises, l'aggravation des conflits

Dans ce climat de tourmente, notre Oumma – et l'humanité dans son ensemble – aspire à entendre la voix de la sagesse, à retrouver la lumière de la modération et à répondre à l'appel de la miséricorde. C'est précisément cette voix que l'Académie, par la grâce de dieu, fait entendre depuis sa création, à travers un ijtihad collective éclairée, offrant des orientations claires sur des problématiques contemporaines complexes, guidant la communauté avec discernement et contribuant à la réalisation des finalités sublimes de notre religion.

À cette occasion solennelle, nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à l'Académie internationale du Fiqh islamique pour sa constance dans l'accomplissement de sa mission, sa fidélité à la voie de la modération, et son engagement continu dans la diffusion des principes éternels de l'Islam dans un



monde en perpétuelle mutation.

Nous adressons également nos sincères remerciements aux dirigeants de l'État du Qatar, au premier rang desquels Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Émir de l'État du Qatar, pour avoir accueilli cette session et pour l'hospitalité généreuse, l'accueil chaleureux et l'organisation remarquable assurés par son gouvernement éclairé. Qu'Allah récompense leurs efforts et les bénisse au service de la Oumma et de l'humanité.

Nous saisissons également cette tribune pour exprimer notre gratitude à l'État de Malaisie pour avoir aimablement accepté d'accueillir la 27e session du Conseil de l'Académie à Kuala Lumpur, témoignant ainsi de son soutien constant à l'action islamique commune.

Chers frères et sœurs,

Notre conscience ne saurait rester en paix sans évoquer, avec une profonde douleur et une vive indignation, la tragédie continue que subit le peuple palestinien, notamment les habitants de Gaza, soumis à une oppression brutale et à une injustice persistante de la part de l'occupation sioniste, qui spolie leurs terres depuis des décennies.

Nous partageons leur souffrance, leur patience et leur bravoure légendaire face à cette épreuve. Nous invoquons Allah, le Tout-Puissant, afin qu'il leur accorde une victoire éclatante, raffermisse leur volonté et leur accorde Sa protection.

Chers participants,

Notre rassemblement aujourd'hui nous confie une lourde responsabilité : celle de formuler des résolutions fondées sur la Charia, pertinentes, éclairées et adaptées aux enjeux de notre époque – qu'il s'agisse des défis globaux, des catastrophes naturelles, des préoccupations environnementales, des mutations sociales, de l'intelligence artificielle, ou encore de l'économie numérique.

Il nous appartient d'éclairer, avec humilité et rigueur, les chemins de la vie moderne à la lumière d'une foi authentique et des nobles objectifs de la Charia, tout en restant profondément ancrés dans la compréhension des réalités contemporaines.

Nous implorons Allah, le Très-Haut, de faire de cette session une tribune pour renouveler le message éternel de l'Islam – un message de justice, de paix, de miséricorde et de sagesse – et de bénir vos travaux, d'orienter vos paroles et vos intentions vers ce qui Lui agrée, et de faire de cette session une source de bénédiction pour l'ensemble de la Oumma et de l'humanité.

Wa assalamou alaykoum wa rahmatou Allah wa barakatouh.

# Discours de Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid Président de l'Académie



Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Que la paix et la bénédiction soient sur notre maître Mohammed, sa famille et ses compagnons.

Au nom du Conseil de l'Académie et en mon nom personnel, j'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à l'ouverture de la 26e session du Conseil de l'Académie, qui se tient à Doha, sous l'égide bienveillante du ministère des Awqaf et des Affaires islamiques de notre pays frère, l'État du Qatar.

Cette session bénie incarne l'engagement des membres éminents du Conseil et des érudits de l'Académie à remplir la noble mission de transmission de la guidance religieuse, une responsabilité confiée aux savants par Allah, comme Il l'a dit : « Vous devez la faire connaître aux gens et ne pas la dissimuler. » [Al-Imran: 187]. Et comme l'a enseigné le Prophète : « Transmettez de moi, ne serait-ce qu'un seul verset. »

Ainsi, cette session traduit la confiance que la Oummah et les dirigeants des États membres de l'OCI ont placée dans l'Académie pour éclaircir les dispositions de la Charia relatives aux problématiques qui concernent les musulmans dans le monde entier, et pour proposer des solutions enracinées dans les sources fondamentales, le Noble Coran et la Sunna, tout en s'appuyant sur les finalités de la Charia et en s'ouvrant, avec équilibre, aux avancées modernes dans divers domaines du savoir.

La réflexion approfondie sur les versets du Coran et les enseignements épurés de la Sunna, riches en sagesse, en valeurs et en principes, constitue une caractéristique essentielle des savants fermement enracinés dans la connaissance. Allah dit : « C'est un Livre béni que Nous avons révélé afin qu'ils méditent ses versets et que les doués d'intelligence s'en souviennent. » [Sâd : 29]

L'usage de l'intellect et l'effort d'interprétation pour dégager les règles de la Charia relatives aux questions émergentes ont toujours été la méthode des savants éclairés, conformément à la Parole d'Allah : « S'ils la rapportaient au

Messager et à ceux d'entre eux qui détiennent l'autorité, ceux qui sont aptes à comprendre l'auraient su. » [An-Nissa' : 83]

Et également : « Prenez donc garde, vous qui êtes doués de clairvoyance. » [Al-Hashr : 2] « Consultez-les donc dans les affaires. » [Al-Imran : 159]

C'est à la lumière de cette sagesse que s'ouvre cette session, consacrée à l'examen de questions émergentes nécessitant un ijtihad collectif, réunissant jurisconsultes et experts, dans le but de réduire l'écart entre théorie et pratique et de produire des résolutions solides, fondées et opérationnelles.

Cette session intervient à un moment où le monde traverse de profondes transformations affectant la cellule familiale, les politiques alimentaires et médicales, les principes de bonne gouvernance, et les perspectives de la finance islamique face aux défis de l'économie moderne. L'intégration réfléchie de ces thématiques dans des délibérations savantes témoigne de la capacité de l'islam à formuler des réponses authentiques, enracinées dans la tradition, mais pleinement adaptées aux exigences du monde contemporain.

La Oummah a toujours besoin d'un ijtihad collectif capable de concilier innovation et respect des limites de la Charia, et d'investir dans les progrès technologiques et intellectuels pour le bien de l'humanité. Comme les sessions précédentes, celle-ci représente une plateforme stratégique pour initier des dialogues profonds, jeter les bases de politiques éclairées, et renforcer la coopération entre les institutions œuvrant à la préservation de la dignité, de la sécurité alimentaire et sanitaire, de la gouvernance vertueuse et de l'éthique financière.

Nous réaffirmons que le ijtihad collectif entrepris par les conseils de fiqh constitue un effort scientifique de grande valeur et un signe d'unité de la Oummah, comme l'indique le nom même de notre Académie. Il contribue à enrichir la jurisprudence, au profit des savants, des étudiants et des institutions concernées. Il est donc essentiel que les études soumises soient enracinées dans cette méthodologie rigoureuse, car toute déviation peut nuire à la cohérence et à la qualité de l'analyse.

Par la grâce d'Allah, les académies de fiqh et leurs cercles d'ijtihad collectif sont devenues pionnières dans l'application des principes juridiques islamiques aux réalités contemporaines. Leurs résolutions influencent profondément les institutions de fatwa, les conseils judiciaires et les législations d'orientation à travers le monde musulman, grâce à la solidité de leurs fondements

méthodologiques.

Parmi les sujets cruciaux abordés lors de cette session figurent : les nouveaux défis liés à la protection de l'enfance, l'intelligence artificielle, la règle de l'istishab, les jeux électroniques, les troubles mentaux, et la gouvernance financière islamique. La session examinera également les recommandations issues des séminaires spécialisés organisés par l'Académie sur l'évolution de l'industrie halal, avec pour objectif d'émettre des résolutions à ce sujet.

En tant qu'autorité suprême de la Charia au sein de l'Organisation de la Coopération islamique, l'Académie poursuivra, par la volonté d'Allah, ses efforts sincères pour renforcer la coopération et la coordination avec les institutions savantes et les instances de fatwa dans les États membres et les communautés musulmanes, afin d'accomplir sa mission avec lucidité, efficacité et foi.

En conclusion, au nom du Secrétariat Général, des membres, des experts et de toute la Oummah, j'adresse mes remerciements les plus sincères à l'État frère du Qatar, à ses dirigeants et à son peuple pour l'accueil généreux de cette session.

Je remercie tout particulièrement Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Émir de l'État du Qatar, pour sa directive bienveillante, S.E. Cheikh Mohammed bin Abdulrahman Al Thani, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, ainsi que mon cher frère M. Ghanem Al Ghanem, pour l'accueil chaleureux et l'organisation exemplaire.

J'exprime également ma profonde gratitude au Gardien des deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, et à Son Altesse Royale le Prince héritier Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, pour leur soutien constant à l'Académie en tant que pays hôte. Qu'Allah les récompense et les comble de Ses faveurs.

Mes remerciements s'adressent également aux responsables du ministère des Awqaf du Qatar, à l'Organisation de la Coopération islamique, ainsi qu'au Secrétariat général de l'Académie pour leurs efforts remarquables dans l'organisation réussie de cette session.

À tous les participants, hommes et femmes, nous exprimons notre reconnaissance pour leurs précieuses contributions. Nous implorons Allah de bénir cette rencontre, de guider nos paroles et nos actions vers ce qui Lui est agréable, et de faire de cette session une source de lumière, de sagesse et de renouveau pour notre Oummah.

Wa assalamou alaykoum wa rahmatou Allah wa barakatouh.

# Discours de Son Excellence Professeur Dr. Koutoub Moustapha Sano Secrétaire Général de l'Académie



Louange à Allah, qui nous a guidés vers ce bien. Sans Sa guidance, jamais nous n'aurions trouvé la voie. Que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur notre Prophète Mohammed, Porteur d'une lumière éclatante, sur Sa noble et pure famille, que Dieu a entièrement purifiée, sur Ses Compagnons loyaux, qui l'ont soutenu et suivi dans la lumière révélée, ainsi que sur tous ceux qui les ont suivis avec excellence jusqu'au Jour du Jugement.

Son Excellence M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'OCI,

Son Excellence M. Ghanem bin Shaheen Al Ghanem, ministre des Awqaf et des Affaires islamiques de l'État du Qatar,

Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Conseiller à la Cour royale, membre du Conseil des Hauts Savants, Imam-Khatib d'Al-Masjid Al-Harâm, Président de l'Académie,

Excellences, éminences, chers frères et sœurs, honorables participants,

Assalamou alaykoum wa rahmatou Allah wa barakatouh,

Ce qui était hier un rêve devient aujourd'hui une réalité ; ce qui était une proposition devient une réalisation concrète. Vingt-deux années se sont écoulées depuis que le Qatar a accueilli, pour la dernière fois, une session de l'Académie, à une époque marquée par ce qu'on appelait alors le "nouvel ordre mondial", avec son cortège de défis intellectuels, de mutations sociales profondes, de bouleversements économiques et de pressions politiques considérables. À cette époque, votre Académie était présente, active, vigilante, contribuant à orienter la pensée, clarifier les visions et guider les actions face aux menaces qui pesaient sur les peuples à travers le monde.

L'Académie avait alors publié une résolution historique sur cet ordre global inquiétant, appelant la Oummah à préserver les générations futures face aux effets nocifs de la mondialisation, à traiter ses mécanismes avec clairvoyance, et à élaborer des stratégies globales, adaptées au langage et à la culture des sociétés contemporaines, loin de toute improvisation ou superficialité.

Aujourd'hui, le Qatar accueille à nouveau, avec générosité, une session de l'Académie, alors même que notre noble Oummah traverse un tournant historique d'une gravité comparable, voire plus aiguë. Les défis intellectuels se multiplient à une vitesse alarmante ; les mutations sociales s'accélèrent ; les avancées scientifiques et technologiques se succèdent à un rythme effréné ; les crises politiques se complexifient. Mais peut-être que le plus poignant demeure ce drame inhumain et insoutenable que vit le peuple palestinien, et particulièrement la population martyre de Gaza, au milieu d'un silence mondial qui entache la conscience humaine et trahit les valeurs proclamées par les défenseurs des droits.

Dans ce contexte sombre et difficile, l'Académie poursuit avec détermination sa mission de répondre aux défis émergents, forte d'un ijtihad collectif enraciné dans les sources scripturaires, éclairé par les finalités de la Charia, attentif aux réalités du monde contemporain, soucieux des conséquences, fidèle à ses principes, et animé par l'esprit de modération et d'équilibre – tant dans la pensée que dans l'action, dans l'interprétation que dans l'application.

C'est dans cette méthodologie savante, à la fois ferme et souple, que cette session, comme l'a souligné le Président de l'Académie,

s'attèlera à traiter, avec rigueur intellectuelle et engagement méthodologique, plusieurs thématiques majeures ayant un impact direct sur la vie des individus et sur la société. Parmi elles : l'intelligence artificielle, les jeux électroniques, la gouvernance conforme à la Charia, et les troubles mentaux.

Honorables participants,

L'Académie n'aurait pu poursuivre sa noble mission sans l'aide d'Allah, sans le soutien constant des dirigeants des États membres de l'OCI, et sans la générosité intellectuelle de ses membres et experts, qui ne cessent d'enrichir ses travaux à travers séminaires, ateliers et sessions.

C'est pourquoi, le Secrétariat Général de l'Académie exprime, en cette occasion solennelle, ses plus sincères remerciements et sa profonde gratitude à Son Altesse le Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Émir de l'État du Qatar – qu'Allah le préserve – pour son accueil chaleureux et son hospitalité généreuse, ainsi qu'à Son Excellence Cheikh Mohammed bin Abdulrahman Al Thani, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, pour son parrainage éclairé de cette session.

Nos remerciements s'étendent également à Son Excellence M. Ghanem bin Shaheen Al Ghanem, ministre des Awqaf et des Affaires islamiques, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de son ministère pour leurs efforts sincères dans la coordination, l'organisation remarquable de cette session, et leur parfaite collaboration avec les différentes institutions nationales, notamment le ministère des Affaires étrangères.

À vous tous, savants, fonctionnaires et invités de marque, nous exprimons notre plus profonde reconnaissance pour votre présence, vos sacrifices et vos contributions à cette session. Qu'Allah accepte vos efforts et les inscrive dans la balance de vos bonnes actions.

Nous implorons Allah, le Très-Haut, de couronner les travaux de cette session de succès, de bénir cette noble assemblée, et de faire de ses résolutions et recommandations une source de lumière, de guidance et de bienfaits durables pour la Oummah et l'humanité.

Wa assalamou alaykoum wa rahmatou Allah wa barakatouh.

## Le Secrétaire Général de l'OCI préside la réunion du Bureau de l'Académie



Son Excellence M. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et Président du Bureau de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a présidé la première réunion du Bureau pour l'année 2025, tenue à Doha, au Qatar, le dimanche 6 Dhoul-Qi'da 1446, correspondant au 4 mai 2025.

Ont assisté à cette réunion :

Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président du Conseil de l'Académie et Vice-Président du Bureau, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie et Secrétaire du Bureau, ainsi que les membres du Bureau : S.E. Dr. Abou Bakr Doukouri, S.E. Dr. Tijani Mohamed, S.E. Dr. Ajeel Jassim Al-Nashmi, S.E. Dr. Ahmed Al-Haddad et S.E. Dr. Murtada Badr.

Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire général de l'OCI a chaleureusement accueilli les membres du Bureau et les a remerciés pour leur appui constant à l'Académie. Il a exprimé sa reconnaissance à Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Humaid pour son accompagnement fidèle et ses conseils avisés au service de l'Académie, ainsi qu'à Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano pour ses efforts soutenus en faveur de son développement et du déploiement efficace de ses programmes et activités.

Il a également adressé ses remerciements à l'État du Qatar et à son gouvernement éclairé pour avoir gracieusement accueilli la 26e session du Conseil de l'Académie à Doha. Il a prié pour le succès des travaux de cette session et pour que ses résolutions et recommandations soient bénéfiques à l'Islam et aux musulmans dans les États membres de l'OCI comme dans les communautés musulmanes à travers le monde.

Prenant la parole à son tour, Son Excellence

Cheikh Dr. Saleh bin Humaid a exprimé sa gratitude à tous les membres du Bureau pour leur engagement envers l'Académie. Il a adressé ses remerciements les plus sincères à Son Altesse le Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Émir de l'État du Qatar, ainsi qu'à son gouvernement, pour leur accueil chaleureux et leur généreuse hospitalité.

Il a également salué le soutien continu à l'Académie depuis sa fondation du Gardien des deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, et de Son Altesse Royale le Prince héritier Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, Premier ministre du Royaume d'Arabie saoudite. Il



a souligné l'importance particulière de cette réunion, tenue dans un contexte de profonds bouleversements mondiaux, appelant à un ijtihad collectif rigoureux et éclairé, capable de clarifier la loi islamique et de la présenter de manière équilibrée et accessible aux musulmans d'aujourd'hui.

Son Excellence a ajouté que cette réunion servait d'introduction aux prochaines sessions scientifiques, et offrait une occasion stratégique de réfléchir aux moyens de renforcer l'Académie, de consolider son rôle en tant qu'autorité jurisprudentielle de référence dans le monde islamique, et d'appuyer son Fonds waqf par la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de son plan stratégique.

Pour sa part, le Secrétaire général de l'Académie, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, a exprimé sa gratitude au

Secrétaire général de l'OCI pour sa présence à cette réunion du Bureau – sa première participation en personne – et pour son soutien constant aux travaux de l'Académie. Il a également remercié le Président de l'Académie pour ses orientations éclairées, son accompagnement assidu et son suivi permanent de tous les dossiers liés à cette session.

Il a conclu ses propos par des remerciements appuyés à l'État du Qatar, à ses dirigeants et à son peuple – en particulier au ministre des Awqaf et des Affaires islamiques, S.E.M. Ghanem bin Shaheen Al Ghanem – pour l'excellence de l'accueil, la générosité de l'hospitalité et la qualité des moyens mis à disposition du Secrétariat général de l'Académie pour la tenue de cette session dans les meilleures conditions.

La réunion a ensuite examiné les points inscrits à l'ordre du jour, notamment : l'approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Bureau, un rapport sur les accords de coopération et les mémorandums d'entente signés entre le Secrétariat général de l'Académie et plusieurs institutions religieuses et savantes dans les États membres de l'OCI entre Jumada al-Akhirah et Dhoul-Qi'da 1446, l'examen des candidatures soumises par certains États membres pour la nomination de nouveaux représentants au Conseil de l'Académie,

ainsi qu'un rapport financier détaillé sur les contributions des États membres au budget de l'Académie pour l'année en cours.

À l'issue des discussions, le Bureau a approuvé la nomination du représentant proposé par la République du Bangladesh pour siéger au Conseil de l'Académie. Il a également validé la désignation de la Dre Khawla Al-Nobani en tant que membre du Conseil, marquant ainsi une première historique dans l'histoire de l'Académie.



## Le deuxième jour de la 26e session consacrée aux nouveautés du Fiqh et aux enjeux contemporains



Le lundi 7 Dhou al-Qi'a 1446, correspondant au 5 mai 2025, s'est tenu le deuxième jour de la 26e session du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique à Doha. Cette journée a été marquée par la tenue de cinq sessions plénières spécialisées et intensives, axées sur les développements contemporains ayant un impact direct sur la vie quotidienne des musulmans, notamment dans les domaines de l'éducation, de la technologie, de l'économie et de l'ijtihad. Ces sessions ont réuni un groupe éminent d'oulémas, de juristes et de spécialistes issus du monde islamique et au-delà.

La première session plénière a porté sur les questions émergentes liées à la garde et à la protection des enfants. Les débats ont mis l'accent sur les moyens de préserver les enfants contre les abus, les violences psychologiques, la négligence éducative ou parentale, dans un contexte de mutations sociales et numériques accélérées. Les intervenants ont souligné l'importance d'une éducation parentale consciente et d'une responsabilité partagée entre familles et communautés, afin d'assurer

une éducation holistique qui protège la foi, le bien-être mental et les droits fondamentaux de l'enfant. La session a également abordé la sécurité numérique des mineurs dans l'environnement virtuel, en appelant à l'adoption de cadres éthiques inspirés de la Charia pour encadrer l'usage des technologies modernes. Les défis liés à la dépendance aux jeux électroniques et à la toxicomanie, perçus comme des menaces majeures pour l'enfance, ont été discutés à la lumière de propositions islamiques équilibrées.

La deuxième session a exploré le concept d'Istishab (la présomption de continuité) en tant que source fondatrice de la jurisprudence islamique. Les érudits ont examiné le potentiel de ce principe pour statuer sur des cas inédits en l'absence de textes explicites, notamment dans les domaines du droit financier, des relations sociales et des situations médicales complexes. Il a été souligné que l'utilisation rigoureuse de l'Istishab renforce la stabilité du droit islamique, à condition qu'elle repose sur des critères méthodologiques stricts, évitant ainsi les abus et les déviations des objectifs supérieurs de la Charia.

La troisième session plénière a été dédiée à l'intelligence artificielle, abordée sous l'angle de la réglementation, de l'éthique et de ses implications dans divers secteurs : santé, éducation, finance et communication. Les savants et experts ont discuté des enjeux juridiques et éthiques soulevés par l'IA, tels que la responsabilité en cas d'erreurs algorithmiques, la protection de la vie privée, les biais systémiques et la manipulation des données. Ils ont plaidé pour l'établissement d'un cadre jurisprudentiel clair, fondé sur la Charia, garantissant le respect de la dignité humaine et empêchant la technologie de supplanter les valeurs religieuses et morales. L'élaboration d'un code de conduite islamique

pour l'usage de l'IA dans le monde musulman a été fortement recommandée.

La quatrième session a traité des défis contemporains de la finance islamique, qui connaît un essor notable accompagné d'une complexification croissante, notamment avec l'émergence de nouveaux instruments financiers. Les débats ont porté sur le statut juridique du versement d'un montant additionnel dans un prêt consenti par un tiers, et sur l'impact de cette opération sur la nature du contrat. Les règles régissant la facturation des frais relatifs aux lettres de garantie et aux crédits documentaires, deux mécanismes essentiels dans le commerce international, ont également été analysées. Des exemples concrets issus d'institutions financières islamiques ont été présentés, illustrant l'importance du respect des finalités de la Charia en matière de justice, de transparence, et de prévention du riba (usure) et du gharar (incertitude).

En conclusion de cette journée riche en réflexions et en échanges, le Conseil de l'Académie a adopté plusieurs résolutions et recommandations importantes relatives aux thèmes abordés. Ces orientations visent à servir de références pour les décideurs politiques et les institutions compétentes dans les États membres de l'OCI, tout en renforçant le rôle du ijihad collectif institutionnalisé comme instrument essentiel dans le traitement des problématiques urgentes de la Oummah.



## Troisième jour: la 26e session aborde les jeux électroniques, les troubles psychologiques, et la gouvernance financière islamique



Le mardi 8 Dhou al-Qi'da 1446H, correspondant au 7 mai 2025, les travaux de la 26e session du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique se sont poursuivis à Doha par une série de débats académiques approfondis autour de questions jurisprudentielles contemporaines d'un intérêt majeur pour les sociétés musulmanes. La cinquième session plénière a été consacrée à l'analyse des jeux électroniques, phénomène mondial en pleine expansion. Les participants ont reconnu les aspects positifs de ces jeux sur le développement de la pensée critique, de la résolution de problèmes et des compétences collaboratives. Toutefois, ils ont également mis en lumière les risques qu'ils posent, notamment en matière de santé mentale, de comportement social, de dépendance et de pression financière. À la lumière des maximes juridiques islamiques telles que « les avantages sont la règle, sauf preuve du contraire » et « éviter le mal prévaut sur la recherche du bien », les savants ont recommandé la mise en œuvre de politiques éducatives préventives au sein des familles et des établissements scolaires. Ils ont aussi encouragé les développeurs à créer des jeux conformes aux valeurs et à l'éthique de l'Islam.

La sixième session a porté sur les troubles psychologiques et leur impact sur la capacité juridique. En s'appuyant sur les classifications médicales internationales, les intervenants

raisonnement, l'humeur et le comportement. Ces affections, ont-ils expliqué, peuvent altérer la capacité d'une personne à assumer pleinement ses responsabilités juridiques. À la lumière des objectifs supérieurs de la Charia, notamment la préservation de l'intellect et de la vie, les participants ont souligné l'importance d'évaluer la capacité juridique selon les critères de perception et de discernement. Ils ont également appelé à renforcer la coopération entre les autorités



sanitaires, les conseils de fatwa et les instances judiciaires, afin d'élaborer une approche globale, rigoureuse et adaptée à ces cas sensibles.

La septième session s'est intéressée à la gouvernance de la Charia dans les institutions financières islamiques. Les débats ont insisté sur la nécessité d'un encadrement rigoureux garantissant le respect des principes de la Charia dans les opérations financières. Les intervenants ont souligné l'importance d'une harmonisation entre les autorités de référence dans le domaine financier islamique, mettant en garde contre les incohérences qui pourraient engendrer des divergences juridiques et éroder la confiance du public. L'accent a été mis sur la nécessité pour les institutions de se conformer aux résolutions collectives des instances reconnues telles que l'Académie internationale du Fiqh islamique

et l'AAOIFI. Les avis et décisions émis par l'Académie doivent, selon les participants, être considérés comme des références normatives, et leur mise en œuvre renforcée. Ils ont également abordé les défis auxquels font face les conseils de la Charia internes, notamment les pressions administratives ou financières, appelant à leur indépendance et à leur autonomisation institutionnelle.

La huitième session a exploré plusieurs questions émergentes liées à l'industrie halal, en s'appuyant sur les conclusions de séminaires spécialisés organisés par le Secrétariat général de l'Académie. Parmi les sujets traités figurait l'étourdissement des animaux avant l'abattage. Les savants ont distingué entre l'étourdissement mortel – interdit – et celui qui réduit la souffrance sans entraîner la mort, sous certaines conditions. Un autre point discuté concernait l'alimentation des prématuérés avec du lait provenant de donneuses connues ou anonymes, en tenant compte des implications légales liées à la filiation par allaitement, et de la nécessité de documenter les données pour préserver les liens de parenté. Les débats ont également porté sur les règles relatives à la production et à la commercialisation de viandes cultivées en laboratoire et de produits génétiquement modifiés d'origine animale, y compris ceux à base d'insectes. Les discussions ont intégré des considérations de transformation (istihala), de santé publique, de changement essentiel de nature, et d'acceptabilité sociale. Les intervenants ont souligné l'importance de réglementer strictement l'étiquetage des produits halal, de manière à ce qu'aucun produit ne soit déclaré tel sans la réunion de toutes les conditions légales requises.



## Le Conseil adopte d'importantes déclarations publiées par l'OCI et la Ligue islamique mondiale



Dans le cadre des travaux de la 26e session du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), tenue dans la capitale qatarie Doha, Son Excellence Dr. Abdulrahman Al-Zaid, Secrétaire général adjoint de la Ligue islamique mondiale (LIM), a prononcé une allocution d'ouverture au cours de laquelle il a présenté deux documents fondamentaux publiés par la LIM : la Déclaration de La Mecque et le Document sur l'édification des ponts entre les écoles de pensée islamiques. Il a mis en lumière la portée intellectuelle, religieuse et humanitaire de ces deux textes, qui appellent à renforcer l'unité islamique,

l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques.

Quant au Document sur l'édification des ponts entre les écoles de pensée islamiques, il vise à favoriser une approche scientifique, progressive et concrète du rapprochement doctrinal entre les différentes écoles juridiques de l'Islam. Le texte appelle à instaurer une plateforme de dialogue permanent entre les oulémas et les institutions religieuses de la Oummah, fondée sur la reconnaissance des divergences légitimes, la valorisation des points communs, et la prévention des conflits confessionnels et de la manipulation identitaire à des fins politiques. Dr. Al-Zaid a recommandé à l'Académie d'adopter officiellement ces documents de référence et d'œuvrer à leur mise en œuvre à travers des partenariats académiques et des programmes de sensibilisation.

À la suite de cette présentation, Madame Sarah bint Amjad bin Hussein Bedewi, directrice du Département de la famille, de la femme, de la jeunesse, de l'enfance et des personnes âgées à l'Académie, a exposé en détail le contenu de la Déclaration sur les femmes : Statut et Autonomisation, élaborée par l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) en partenariat avec l'Académie. Ce document est considéré comme l'un des textes contemporains les plus importants en matière de droits des femmes en Islam.

Mme Sarah a mis en avant les axes fondamentaux de cette déclaration, qui affirme la dignité intrinsèque de la femme, son droit à l'éducation, au travail, à la participation à la vie publique, ainsi qu'à la protection juridique et sociale, dans le respect des principes et finalités supérieures de la Charia. Le texte plaide également en faveur de l'autonomisation des femmes dans les postes

de décision, de leur rôle dans le développement global, et de la lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination dont elles peuvent être victimes.

Elle a souligné que ce document constitue une référence juridique et intellectuelle équilibrée, garantissant les droits des femmes sans compromettre les constantes religieuses. Elle a appelé à sa diffusion à grande échelle et à son intégration dans les programmes éducatifs, pédagogiques et de recherche, tout en encourageant une coopération renforcée avec les autorités législatives et exécutives pour en assurer l'application concrète.

Les membres et experts de la session ont unanimement salué la qualité et la pertinence des trois documents présentés. Ils ont loué leur approche islamique moderne, axée sur la modération, la cohésion sociale, et l'unité doctrinale de la Oummah. Ils ont également appelé à une coordination étroite entre l'Académie et les institutions concernées afin d'en garantir l'implémentation effective à tous les niveaux, contribuant ainsi au progrès de la Oummah et à la stabilité de ses sociétés.

Pour consulter les documents :



(LIM) :

[وثيقة\\_مكة\\_رابطة\\_العالم\\_الإسلامي.pdf](https://iifa-aifi.org/wp-content/2025/04/وثيقة_مكة_رابطة_العالم_الإسلامي.pdf)

Document sur l'édification des ponts entre les écoles islamiques (LIM) :

[وثيقة\\_بناء\\_الجسور\\_رابطة\\_العالم\\_الإسلامي.pdf](https://iifa-aifi.org/wp-content/2025/04/وثيقة_بناء_الجسور_رابطة_العالم_الإسلامي.pdf)

Déclaration de la femme (OCI) :

[المرأة\\_جدة\\_منظمة\\_التعاون\\_الإسلامي.pdf](https://iifa-aifi.org/wp-content/uploads/2025/04/ المرأة_جدة_منظمة_التعاون_الإسلامي.pdf)

## Clôture de la 26e session : hommage aux membres fondateurs encore en vie



La 26e session du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique s'est officiellement achevée le jeudi 8 mai 2025 à l'hôtel Ritz-Carlton de Doha, sous le haut patronage de Son Excellence Cheikh Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al Thani, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'État du Qatar.

Pendant cinq jours, la session a été marquée par des délibérations savantes approfondies auxquelles ont pris part d'émérites oulémas, juristes et spécialistes venus de divers horizons du monde islamique. Les discussions ont porté sur des thématiques contemporaines majeures touchant la vie des musulmans, dans une démarche de réflexion juridique collective fondée sur les sources et les finalités de la Charia.

La séance de clôture a débuté par l'allocution de Son Excellence Datuk Dr. Sirajuddin Suhaimee, Directeur général du Département du développement islamique de Malaisie (JAKIM), au Bureau du Premier ministre de Malaisie. Il y a transmis les salutations Honourable Dato Seri Anwar Ibrahim aux savants de la Oummah, saluant le rôle pionnier de l'Académie dans la promotion du ijihad collectif, de l'unité intellectuelle et

du savoir, ainsi que des valeurs d'ouverture et de tolérance. Il a conclu son discours en annonçant que la Malaisie est prête à accueillir la 27e session de l'Académie.

Par la suite, Son Excellence Dr. Abdulrahman

des personnes âgées à l'Académie, a présenté la Déclaration sur la femme : Statut et Autonomisation, publiée par l'Organisation de la Coopération islamique en collaboration avec l'Académie.

Son Excellence Dr. Thaql bin Sayer Al-Shimari, vice-président de la session, a procédé à la lecture des résolutions et recommandations adoptées au cours de cette 26e session. Celles-ci ont abordé des thématiques d'actualité telles que la protection de l'enfance, la régulation des jeux électroniques, les enjeux juridiques de l'intelligence artificielle, la gouvernance des institutions financières islamiques, les aliments génétiquement modifiés, ainsi que les règles relatives à l'étourdissement des animaux avant l'abattage.

Dans son allocution, Son Excellence Prof.



Al-Zaid, Secrétaire général adjoint de la Ligue islamique mondiale, est revenu sur la portée du Document de La Mecque et de la Charte des ponts entre les écoles islamiques, soulignant leur valeur en tant que références doctrinales pour l'unité et le dialogue intra-musulman.

Madame Sarah bint Amjad bin Hussein Bedewi, directrice du Département des affaires familiales, des femmes, des enfants et

Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a présenté la déclaration du Conseil relative à la Palestine occupée, dénonçant avec force le génocide, les crimes de guerre et la famine systématique perpétrés à Gaza. Il a qualifié ces actes de violations flagrantes des droits humains fondamentaux et des principes universels de la Charia.

La session s'est conclue par un moment solennel de reconnaissance et de fidélité à la mémoire institutionnelle, au cours duquel un vibrant hommage a été rendu aux membres fondateurs encore en vie de l'Académie. Ces pionniers avaient participé à la première session de l'Académie tenue en 1983, et ont contribué de manière significative à jeter les bases de cette noble institution et à consacrer le principe du ijihad collectif comme mécanisme d'autorité et d'unité dans le monde musulman.



## Hommage solennel aux membres fondateurs et aux anciens cadres de l'Académie



## Des Éminents membres et experts ayant participé aux délibérations de la session



## INFOS DE L'ACADEMIE









**SUPERVISION GÉNÉRALE**  
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

**Rédaction**  
JAWZI B. LARDJANE  
MOHAMMAD WALID AL-IDRISI

**PHOTOGRAPHE**  
AMJAD MANSI

**CONCEPTION**  
MOHAMMED WALID

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER  
VIA LES ADRESSES SUIVANTES:  
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.  
B.P. 13719, DJEDDAH 21414  
PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346  
FAX: (+96612) 2575661

